



5- Partenariat entre le Conseil des élèves délégués et l'association de quartier Al-Wiam

L'association *Al-Wiam* est une association de quartier œuvrant au bénéfice de personnes handicapées. Son président, Monsieur Ali Mrhari, et son vice-président, Monsieur Farouk Ben Tahar, prennent une part active pour sensibiliser les élèves des écoles du quartier, dont la nôtre, à la place et au rôle des personnes handicapées dans la société.

Mené par Mme Marilyn Rassine, coordinatrice pédagogique de l'école, le Conseil des élèves délégués traite des affaires courantes concernant la vie quotidienne des élèves à l'école, dont l'élaboration des menus de la cantine.

En cette année scolaire 2014-2015, le conseil des délégués a reconduit son partenariat avec l'association *Al-Wiam* : des personnes handicapées, membres de cette association, vont montrer aux délégués les techniques de base de la peinture sur verre, afin de réaliser des « affiches » pour sensibiliser les élèves de l'école au **Droit d'être protégé contre toute forme de violence**.

Les personnes handicapées ne sont pas ici considérées comme objets de commisération, mais comme sujets à part entière, comme des personnes transmettant des savoirs et des savoir-faire aux élèves, comme des personnes dignes, avec qui l'échange humain est riche.

Le travail est en cours et trouvera son aboutissement en fin d'année scolaire.

En 2013-2014, le Conseil des élèves délégués a travaillé sur un projet inspiré du **Droit à l'égalité et à la non discrimination** : la lutte contre les discriminations. Avec l'association de quartier *Al-Wiam*, les élèves ont créé des affiches sur ce thème.

Pour les accompagner dans leur travail, Monsieur Ali Mrahri, le Président, et Monsieur Farouk Ben Tahar, le Vice-Président de l'association *Al-Wiam*, avaient accepté de participer au dernier Conseil des élèves délégués de l'année scolaire 2013-2014.

Le Vice-Président, Monsieur Ben Tahar, avait interrogé les élèves pour faire émerger les informations dont ils disposent sur la discrimination. A tour de rôle, les délégués avaient évoqué différentes discriminations connues :

- en fonction de l'âge,
- en fonction du sexe,
- en fonction du poids ou de la taille,
- en fonction de la couleur de peau,
- en fonction de la richesse possédée,
- en fonction de la religion,
- en fonction de ses opinions,
- en fonction d'un handicap.



Une des affiches préparées par les délégués et l'association Al-Wiam

Monsieur Ben Tahar a orienté les débats vers les besoins des personnes handicapées :

- avoir de quoi subvenir à ses besoins quotidiens : manger, boire, dormir, se loger,
- avoir une famille,
- avoir des gens autour de soi,
- être éduqué et se cultiver : lire, aller au cinéma, au théâtre, visiter des expositions, jouer.

Les délégués en ont déduit que leurs besoins étaient ceux de tout être humain.

Les délégués ont mis en évidence le fait que les personnes handicapées ont les mêmes droits que les personnes qui ne souffrent d'aucun handicap.



Une autre affiche préparée par les délégués et l'association Al-Wiam

Les délégués ont consacré le reste de la séance à créer des affiches exposées sur les portes des classes du rez-de-chaussée pour appeler à réfléchir à la discrimination et à s'y opposer.

Par groupe de quatre élèves, en multi-niveau, les délégués ont choisi de se consacrer à une discrimination particulière ou à la discrimination en général, et ont créé leurs affiches, aidés notamment par le Président de l'association, dont les compétences personnelles en arts visuels auront permis un travail de qualité avec les élèves.



Rencontre des délégués du Conseil des élèves avec l'association Al-Wiam (juin 2014)

Ce travail est consultable sur le site de l'école : <<http://www.malraux-rabat.org/primaire14/productions/decouvertmonde/ProjetLUTTECONTRELADISCRIMINATIONConseil.pdf>>